

SOMMAIRE

CHARTE D'ESPAGNOL	4
NIVEAU A1 (NIVEAU VISÉ)	4
<i>Les quatre compétences à atteindre</i>	4
La compréhension orale	4
L'expression orale (en continu et en interaction)	4
La compréhension écrite	4
L'expression écrite	4
<i>Les outils langagiers</i>	5
Étendue du vocabulaire	5
Correction grammaticale	5
Maîtrise du système phonologique	5
Maîtrise de l'orthographe	5
<i>Modalités d'évaluation et travail attendu</i>	5
<i>Bilan de mi-parcours, test de positionnement et évaluation finale</i>	6
<i>Tutorat individualisé d'espagnol : entraînement et remédiation</i>	6
<i>Les supports pédagogiques</i>	6
Document de référence	7
NIVEAU A2 (NIVEAU VISÉ)	7
<i>Les quatre compétences à atteindre</i>	7
La compréhension orale	7
L'expression orale (en continu et en interaction)	7
La compréhension écrite	7
L'expression écrite	7
<i>Les outils langagiers</i>	7
Étendue du vocabulaire	7
Correction grammaticale	8
Maîtrise du système phonologique	8
Maîtrise de l'orthographe	8
<i>Modalités d'évaluation et travail attendu</i>	8
<i>Bilan de mi-parcours, test de positionnement et évaluation finale</i>	8
<i>Tutorat individualisé d'espagnol : entraînement et remédiation</i>	9
<i>Les supports pédagogiques</i>	9
Document de référence	9
NIVEAU B1 (NIVEAU VISÉ)	10
<i>Les quatre compétences à atteindre</i>	10
La compréhension orale	10
L'expression orale (en continu et en interaction)	10
La compréhension écrite	10
L'expression écrite	10
<i>Les outils langagiers</i>	10
Étendue et maîtrise du vocabulaire	10
Correction grammaticale	11
Maîtrise du système phonologique	11
Maîtrise de l'orthographe	11
<i>Modalités d'évaluation et travail attendu</i>	11
<i>Bilan de mi-parcours, test de positionnement et évaluation finale</i>	11
<i>Tutorat individualisé d'espagnol : entraînement et remédiation</i>	12
<i>Les supports pédagogiques</i>	12
Document de référence	12

NIVEAU B2 (NIVEAU VISÉ)	13
<i>Les quatre compétences à atteindre</i>	13
La compréhension orale	13
L'expression orale (en continu et en interaction)	13
La compréhension écrite	13
L'expression écrite	13
<i>Les outils langagiers</i>	13
Étendue et maîtrise du vocabulaire	13
Correction grammaticale	14
Maîtrise du système phonologique	14
Maîtrise de l'orthographe	14
<i>Modalités d'évaluation et travail attendu</i>	14
<i>Bilan de mi-parcours, test de positionnement et évaluation finale</i>	14
<i>Tutorat individualisé d'espagnol : entraînement et remédiation</i>	15
<i>Les supports pédagogiques</i>	15
Document de référence	15
NIVEAU C1 (NIVEAU VISÉ)	16
<i>Les quatre compétences à atteindre</i>	16
La compréhension orale	16
L'expression orale (en continu et en interaction)	16
La compréhension écrite	16
L'expression écrite	16
<i>Les outils langagiers</i>	16
Étendue et maîtrise du vocabulaire	16
Correction grammaticale	17
Maîtrise du système phonologique	17
Maîtrise de l'orthographe	17
<i>Modalités d'évaluation et travail attendu</i>	17
<i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale</i>	17
<i>Tutorat individualisé d'espagnol : entraînement et remédiation</i>	18
<i>Les supports pédagogiques</i>	18
Document de référence	18
NIVEAU C2 (NIVEAU VISÉ)	18
<i>Les quatre compétences à atteindre</i>	18
La compréhension orale	18
L'expression orale (en continu et en interaction)	19
La compréhension écrite	19
L'expression écrite	19
<i>Les outils langagiers</i>	19
Étendue et maîtrise du vocabulaire	19
Correction grammaticale	19
Maîtrise du système phonologique	19
Maîtrise de l'orthographe	19
<i>Modalités d'évaluation et travail attendu</i>	20
<i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale</i>	20
<i>Tutorat individualisé d'espagnol : entraînement et remédiation</i>	20
<i>Les supports pédagogiques</i>	21
Document de référence	21
<i>Orientations bibliographiques</i>	21
Catálogo de voces hispánicas Centro Virtual Cervantes	21
Diccionarios	21
Léxicos	21
Gramáticas en francés	22
Gramáticas en español	22

Manuales de civilización española e hispanoamericana (esencial)	22
Civilización española (historia crítica).....	22
Civilización latinoamericana (historia crítica).....	22
Prensa clasificada por países, por especialidad + radio y televisión	22
Metodología	23

CHARTE D'ESPAGNOL

Durée des conférences : 2 heures hebdomadaires, soit 24 heures/semestre.

« [...] langue et culture sont étroitement liées, la langue « reflète » la culture d'une société donnée, et la culture – comme système – compte parmi ses composantes fondamentales la langue. »

Samira Boubakour, « L'enseignement des langues-cultures : dimensions et perspectives », *Algérie n°9*, 2010, page 21.

NIVEAU A1 (NIVEAU VISÉ)

Utilisateur élémentaire : niveau introductif ou de découverte.

Le niveau A1 est réservé aux « vrais débutants ». L'étudiant qui s'y inscrit ne doit pas avoir étudié l'espagnol au préalable.

Les quatre compétences à atteindre

La compréhension orale

- Peut comprendre des mots familiers et des expressions très courantes à son sujet ou relatives à sa famille et à son environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.

L'expression orale (en continu et en interaction)

- Peut utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire son lieu d'habitation et les gens qu'il/elle connaît.
- Peut communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement en aidant également à la formulation. Peut poser des questions simples sur des sujets familiers ou des besoins immédiats, ainsi que répondre à de telles questions.

La compréhension écrite

- Peut comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.

L'expression écrite

- Peut écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Peut porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple son nom, sa nationalité et son adresse sur une fiche d'hôtel.

Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées en contexte et en tant qu'elles servent les compétences de communication précédemment énumérées.

Étendue du vocabulaire

- Possède un répertoire élémentaire de mots isolés et d'expressions relatifs à des situations concrètes particulières.

Correction grammaticale

- A un contrôle limité de structures syntaxiques et de formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.

Maîtrise du système phonologique

- La prononciation d'un répertoire très limité d'expressions et de mots mémorisés est compréhensible avec quelque effort pour un locuteur natif habitué aux locuteurs du groupe linguistique de l'apprenant/utilisateur.

Maîtrise de l'orthographe

- Peut copier de courtes expressions et des mots familiers, par exemple des signaux ou consignes simples, le nom des objets quotidiens, le nom des magasins et un ensemble d'expressions utilisées régulièrement. Peut épeler son adresse, sa nationalité et d'autres informations personnelles de ce type.

Modalités d'évaluation et travail attendu

L'évaluation des quatre compétences se fait selon les modalités du **contrôle continu**. Les critères de notation sont les plus précis possible. Hors travail spécifique à présenter ou à rendre au cours de la semaine, **un travail hebdomadaire régulier** est demandé aux étudiants, et les acquis sont vérifiés par l'enseignant tout au long du semestre. **L'étudiant veille à rendre les travaux dans les délais impartis**. L'implication dans la conférence ainsi que l'assiduité sont également prises en considération. Par ailleurs, la pratique de la langue est adossée à un **contenu culturel**. Ainsi l'évaluation des quatre compétences prend-elle en considération les connaissances transmises lors des conférences (codes sociaux-culturels, civilisation, actualité, interculturalité, etc.) et celles acquises grâce à la lecture ou au visionnage de documents recommandés par l'enseignant (voir bibliographie et webographie propres à chaque conférence).

Chacune des quatre compétences est évaluée sur 20 à la fin du semestre. La compréhension orale, l'expression orale et la compréhension écrite sont notées lors des différentes activités en conférence, l'ensemble aboutissant à une note finale sur 20 pour chacune des trois compétences. **L'expression écrite est évaluée au moins trois fois au cours du semestre (test de positionnement inclus), dont deux fois en conférence** ; l'ensemble de ces travaux aboutit à une note sur 20.

Bilan de mi-parcours, test de positionnement et évaluation finale

Les **résultats à mi-semester** permettent de faire un bilan avec chaque étudiant et de lui signaler les insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière de progresser. **Un test de fin de semestre d'une durée d'une heure trente a lieu en semaine 10**. Les trois compétences de compréhension orale, de compréhension écrite et d'expression écrite y occupent une part égale. La note de ce test de positionnement (qui n'est pas à considérer comme un examen final) est prise en compte dans la note finale du semestre. **Ce test est rendu à l'enseignant après correction** pour être archivé au Département des langues.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés. **Le niveau A1 est en principe prévu pour durer un semestre**, ce qui signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau A2 après un semestre. Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même bien supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à s'inscrire à nouveau en A1. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur. Lors du dernier cours du semestre, les enseignants communiquent à leurs élèves leur note finale et les informent de l'obtention de leurs crédits ainsi que de leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. **L'enseignant seul décide du changement de niveau, ce qui n'est pas négociable**. À la fin du semestre, les enseignants saisissent les notes finales et les appréciations qualitatives et valident le changement de niveau.

Tutorat individualisé d'espagnol : entraînement et remédiation

Des tutorats sont proposés pour permettre aux étudiants qui le souhaitent de clarifier un point précis de langue ou de s'entraîner dans une compétence particulière. Dans certains cas, cette remédiation individualisée permet de pallier avec efficacité des difficultés qui pourraient compromettre l'obtention des crédits ou le passage dans le niveau de langue supérieur. Il ne faut donc pas hésiter à profiter de ces créneaux offerts. Le tutorat – préconisé par l'enseignant ou sur demande spontanée de l'étudiant – est assuré **deux fois par semaine au laboratoire de langue 306 situé au 56 rue des Saints-Pères**. **Les horaires sont renseignés en début de semestre** : <http://formation.sciences-po.fr/contenu/horaires-tutorats-langues>. **Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable** en écrivant à tutoratslangues.paris@sciencespo.fr.

Les supports pédagogiques

- **Documents recommandés par l'enseignant** (bibliographie et webographie propres à chaque conférence).

- **ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES** (se reporter aux pages 21 à 23 de la charte).

Document de référence

- Le **Cadre européen commun de référence pour les langues** (CECR), Conseil de l'Europe, 2001. [Le niveau A1 de Sciences Po est basé sur le niveau A1 du Cadre].
<http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-ecrl.html>

NIVEAU A2 (NIVEAU VISÉ)

Utilisateur élémentaire : niveau intermédiaire ou usuel.

Les quatre compétences à atteindre

La compréhension orale

- Peut comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui le/la concerne de très près (par ex. lui/elle-même, sa famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Peut saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.

L'expression orale (en continu et en interaction)

- Peut utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples sa famille et d'autres gens, ses conditions de vie, sa formation et son activité professionnelle actuelle ou récente.
- Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Peut avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, il/elle ne comprend pas assez pour poursuivre une conversation.

La compréhension écrite

- Peut lire des textes courts très simples. Peut trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les petites publicités, les prospectus, les menus et les horaires et peut comprendre des lettres personnelles courtes et simples.

L'expression écrite

- Peut écrire des notes et messages simples et courts. Peut écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.

Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées en contexte et en tant qu'elles servent les compétences de communication précédemment énumérées.

Étendue du vocabulaire

- Possède un vocabulaire suffisant pour mener des transactions quotidiennes courantes dans des situations et sur des sujets familiers et pour satisfaire les besoins communicatifs élémentaires.

Correction grammaticale

- Peut utiliser des structures simples correctement mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires comme, par exemple, la confusion des temps et l'oubli de l'accord. Cependant le sens général reste clair.

Maîtrise du système phonologique

- La prononciation est en général suffisamment claire pour être comprise malgré un net accent étranger mais l'interlocuteur devra parfois faire répéter.

Maîtrise de l'orthographe

- Peut copier de courtes expressions sur des sujets courants, par exemple les indications pour aller quelque part. Peut écrire avec une relative exactitude phonétique (mais pas forcément orthographique) des mots courts qui appartiennent à son vocabulaire oral.

Modalités d'évaluation et travail attendu

L'évaluation des quatre compétences se fait selon les modalités du **contrôle continu**. Les critères de notation sont les plus précis possible. Hors travail spécifique à présenter ou à rendre au cours de la semaine, un **travail hebdomadaire régulier** est demandé aux étudiants, et les acquis sont vérifiés par l'enseignant tout au long du semestre. **L'étudiant veille à rendre les travaux dans les délais impartis**. L'implication dans la conférence ainsi que l'assiduité sont également prises en considération. Par ailleurs, la pratique de la langue est adossée à un **contenu culturel**. Ainsi l'évaluation des quatre compétences prend-elle en considération les connaissances transmises lors des conférences (codes sociaux-culturels, civilisation, actualité, interculturalité, etc.) et celles acquises grâce à la lecture ou au visionnage de documents recommandés par l'enseignant (voir bibliographie et webographie propres à chaque conférence).

Chacune des quatre compétences est évaluée sur 20 à la fin du semestre. La compréhension orale, l'expression orale et la compréhension écrite sont notées lors des différentes activités en conférence, l'ensemble aboutissant à une note finale sur 20 pour chacune des trois compétences. **L'expression écrite est évaluée au moins trois fois au cours du semestre (test de positionnement inclus), dont deux fois en conférence** ; l'ensemble de ces travaux aboutit à une note sur 20.

Bilan de mi-parcours, test de positionnement et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant et de lui signaler les insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière de progresser. **Un test de fin de semestre d'une durée d'une heure trente a lieu en semaine 10**. Les trois compétences de compréhension orale, de compréhension écrite et d'expression écrite y occupent une part égale. La note de ce test de positionnement (qui n'est pas à considérer comme un examen final) est prise en compte dans la note finale du semestre. **Ce test est rendu à l'enseignant après correction** pour être archivé au Département des langues.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés. Malgré une note finale égale et même bien supérieure à 10/20, il est courant que les étudiants s'inscrivent une nouvelle fois dans ce niveau au semestre suivant. En effet, **l'acquisition de l'ensemble des compétences du niveau A2 demande plus d'un semestre d'apprentissage.**

Lors du dernier cours du semestre, les enseignants communiquent à leurs élèves leur note finale et les informent de l'obtention de leurs crédits ainsi que de leur passage, ou non, dans le niveau supérieur.

L'enseignant seul décide du changement de niveau, ce qui n'est pas négociable. À la fin du semestre, les enseignants saisissent les notes finales et les appréciations qualitatives et valident le changement de niveau.

Tutorat individualisé d'espagnol : entraînement et remédiation

Des tutorats sont proposés pour permettre aux étudiants qui le souhaitent de clarifier un point précis de langue ou de s'entraîner dans une compétence particulière. Dans certains cas, cette remédiation individualisée permet de pallier avec efficacité des difficultés qui pourraient compromettre l'obtention des crédits ou le passage dans le niveau de langue supérieur. Il ne faut donc pas hésiter à profiter de ces créneaux offerts. Le tutorat – préconisé par l'enseignant ou sur demande spontanée de l'étudiant – est assuré deux fois par semaine au **laboratoire de langue 306 situé au 56 rue des Saints-Pères**. **Les horaires sont renseignés en début de semestre : <http://formation.sciences-po.fr/contenu/horaires-tutorats-langues>**. **Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable** en écrivant à tutoratslangues.paris@sciencespo.fr.

Les supports pédagogiques

- **Documents recommandés par l'enseignant** (bibliographie et webographie propres à chaque conférence).
- **ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES** (se reporter aux pages 21 à 23 de la charte).

Document de référence

- **Le Cadre européen commun de référence pour les langues** (CECR), Conseil de l'Europe, 2001. [Le niveau A2 de Sciences Po est basé sur le niveau A2 du Cadre].

<http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-ecrl.html>

NIVEAU B1 (NIVEAU VISÉ)

Utilisateur indépendant : niveau seuil.

Les quatre compétences à atteindre

La compréhension orale

- Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Peut comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui l'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.

L'expression orale (en continu et en interaction)

- Peut articuler des expressions de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, ses rêves, ses espoirs ou ses buts. Peut brièvement donner les raisons et explications de ses opinions ou projets. Peut raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer ses réactions.
- Peut faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Peut prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).

La compréhension écrite

- Peut comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à son travail. Peut comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.

L'expression écrite

- Peut écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui l'intéressent personnellement. Peut écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.

Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées en contexte et en tant qu'elles servent les compétences de communication précédemment énumérées.

Étendue et maîtrise du vocabulaire

- Possède un vocabulaire suffisant pour s'exprimer à l'aide de périphrases sur la plupart des sujets relatifs à sa vie quotidienne tels que la famille, les loisirs et les centres d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité mais des erreurs sérieuses se produisent encore quand il s'agit d'exprimer une pensée plus complexe.

Correction grammaticale

- Communique avec une correction suffisante dans des contextes familiers ; en règle générale, a un bon contrôle grammatical malgré de nettes influences de la langue maternelle. Des erreurs peuvent se produire mais le sens général reste clair.
- Peut se servir avec une correction suffisante d'un répertoire de tournures et expressions fréquemment utilisées et associées à des situations plutôt prévisibles.

Maîtrise du système phonologique

- La prononciation est clairement intelligible même si un accent étranger est quelquefois perceptible et si des erreurs de prononciation proviennent occasionnellement.

Maîtrise de l'orthographe

- Peut produire un écrit suivi généralement compréhensible. L'orthographe, la ponctuation et la mise en page sont assez justes pour être suivies facilement le plus souvent.

Modalités d'évaluation et travail attendu

L'évaluation des quatre compétences se fait selon les modalités du **contrôle continu**. Les critères de notation sont les plus précis possible. Hors travail spécifique à présenter ou à rendre au cours de la semaine, un **travail hebdomadaire régulier** est demandé aux étudiants, et les acquis sont vérifiés par l'enseignant tout au long du semestre. **L'étudiant veille à rendre les travaux dans les délais impartis.** L'implication dans la conférence ainsi que l'assiduité sont également prises en considération. Par ailleurs, la pratique de la langue est adossée à un **contenu culturel**. Ainsi l'évaluation des quatre compétences prend-elle en considération les connaissances transmises lors des conférences (codes sociaux-culturels, civilisation, actualité, interculturalité, etc.) et celles acquises grâce à la lecture ou au visionnage de documents recommandés par l'enseignant (voir bibliographie et webographie propres à chaque conférence).

Chacune des quatre compétences est évaluée sur 20 à la fin du semestre. La compréhension orale, l'expression orale et la compréhension écrite sont notées lors des différentes activités en conférence, l'ensemble aboutissant à une note finale sur 20 pour chacune des trois compétences. **L'expression écrite est évaluée au moins trois fois au cours du semestre (test de positionnement inclus), dont deux fois en conférence** ; l'ensemble de ces travaux aboutit à une note sur 20.

Bilan de mi-parcours, test de positionnement et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant et de lui signaler les insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière de progresser. **Un test de fin de semestre d'une durée d'une heure trente a lieu en semaine 10.** Les trois compétences de compréhension orale, de compréhension écrite et d'expression écrite y occupent une part égale. La note de ce test de positionnement (qui n'est pas à considérer comme un examen final) est prise en compte dans la

note finale du semestre. **Ce test est rendu à l'enseignant après correction** pour être archivé au Département des langues.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés. Malgré une note finale égale et même bien supérieure à 10/20, il est courant que les étudiants s'inscrivent une nouvelle fois dans ce niveau au semestre suivant. En effet, **l'acquisition de l'ensemble des compétences du niveau B1 demande plus d'un semestre d'apprentissage.**

Lors du dernier cours du semestre, les enseignants communiquent à leurs élèves leur note finale et les informent de l'obtention de leurs crédits ainsi que de leur passage, ou non, dans le niveau supérieur.

L'enseignant seul décide du changement de niveau, ce qui n'est pas négociable. À la fin du semestre, les enseignants saisissent les notes finales et les appréciations qualitatives et valident le changement de niveau.

Tutorat individualisé d'espagnol : entraînement et remédiation

Des tutorats sont proposés pour permettre aux étudiants qui le souhaitent de clarifier un point précis de langue ou de s'entraîner dans une compétence particulière. Dans certains cas, cette remédiation individualisée permet de pallier avec efficacité des difficultés qui pourraient compromettre l'obtention des crédits ou le passage dans le niveau de langue supérieur. Il ne faut donc pas hésiter à profiter de ces créneaux offerts. Le tutorat – préconisé par l'enseignant ou sur demande spontanée de l'étudiant – est assuré **deux fois par semaine** au **laboratoire de langue 306 situé au 56 rue des Saints-Pères**. **Les horaires sont renseignés en début de semestre** : <http://formation.sciences-po.fr/contenu/horaires-tutorats-langues>. **Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable** en écrivant à tutoratslangues.paris@sciencespo.fr.

Les supports pédagogiques

- **Documents recommandés par l'enseignant** (bibliographie et webographie propres à chaque conférence).
- **ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES** (se reporter aux pages 21 à 23 de la charte).

Document de référence

- **Le Cadre européen commun de référence pour les langues** (CECR), Conseil de l'Europe, 2001. [Le niveau B1 de Sciences Po est basé sur le niveau B1 du Cadre].

<http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>

NIVEAU B2 (NIVEAU VISÉ)

Utilisateur indépendant : niveau avancé ou indépendant.

Les quatre compétences à atteindre

La compréhension orale

- Peut comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Peut comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Peut comprendre la plupart des films en langue standard.

L'expression orale (en continu et en interaction)

- Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à ses centres d'intérêt. Peut développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
- Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Peut participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre ses opinions.

La compréhension écrite

- Peut lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Peut comprendre un texte littéraire contemporain en prose.

L'expression écrite

- Peut écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à ses intérêts. Peut écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Peut écrire des lettres qui mettent en valeur le sens attribué personnellement aux événements et aux expériences.

Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées en contexte et en tant qu'elles servent les compétences de communication précédemment énumérées.

Étendue et maîtrise du vocabulaire

- Possède une bonne gamme de vocabulaire pour les sujets relatifs à son domaine et les sujets les plus généraux. Peut varier sa formulation pour éviter de répétitions fréquentes, mais des lacunes lexicales peuvent encore provoquer des hésitations et l'usage de périphrases.
- L'exactitude du vocabulaire est généralement élevée bien que des confusions et le choix de mots incorrects se produisent sans gêner la communication.

Correction grammaticale

- A un bon contrôle grammatical ; des bévues occasionnelles, des erreurs non systématiques et de petites fautes syntaxiques peuvent encore se produire mais elles sont rares et peuvent souvent être corrigées rétrospectivement. Ne fait pas de fautes conduisant à des malentendus.

Maîtrise du système phonologique

- A acquis une prononciation et une intonation claires et naturelles.

Maîtrise de l'orthographe

- Peut produire un écrit suivi, clair et intelligible qui suit les règles d'usage de la mise en page et de l'organisation. L'orthographe et la ponctuation sont relativement exactes mais peuvent subir l'influence de la langue maternelle.

Modalités d'évaluation et travail attendu

L'évaluation des quatre compétences se fait selon les modalités du **contrôle continu**. Les critères de notation sont les plus précis possible. Hors travail spécifique à présenter ou à rendre au cours de la semaine, un **travail hebdomadaire régulier** est demandé aux étudiants, et les acquis sont vérifiés par l'enseignant tout au long du semestre. **L'étudiant veille à rendre les travaux dans les délais impartis**. L'implication dans la conférence ainsi que l'assiduité sont également prises en considération. Par ailleurs, la pratique de la langue est adossée à un **contenu culturel**. Ainsi l'évaluation des quatre compétences prend-elle en considération les connaissances transmises lors des conférences (codes sociaux-culturels, civilisation, actualité, interculturalité, etc.) et celles acquises grâce à la lecture ou au visionnage de documents recommandés par l'enseignant (voir bibliographie et webographie propres à chaque conférence).

Chacune des quatre compétences est évaluée sur 20 à la fin du semestre. La compréhension orale, l'expression orale et la compréhension écrite sont notées lors des différentes activités en conférence, l'ensemble aboutissant à une note finale sur 20 pour chacune des trois compétences. **L'expression écrite est évaluée au moins trois fois au cours du semestre (test de positionnement inclus), dont deux fois en conférence** ; l'ensemble de ces travaux aboutit à une note sur 20.

Bilan de mi-parcours, test de positionnement et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant et de lui signaler les insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière de progresser. **Un test de fin de semestre d'une durée d'une heure trente a lieu en semaine 10**. Les trois compétences de compréhension orale, de compréhension écrite et d'expression écrite y occupent une part égale. La note de ce test de positionnement (qui n'est pas à considérer comme un examen final) est prise en compte dans la note finale du semestre. **Ce test est rendu à l'enseignant après correction** pour être archivé au Département des langues.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés. Malgré une note finale égale et même bien supérieure à 10/20, il est courant que les étudiants s'inscrivent une nouvelle fois dans ce niveau au semestre suivant. En effet, **l'acquisition de l'ensemble des compétences du niveau B2 demande plus d'un semestre d'apprentissage.**

Lors du dernier cours du semestre, les enseignants communiquent à leurs élèves leur note finale et les informent de l'obtention de leurs crédits ainsi que de leur passage, ou non, dans le niveau supérieur.

L'enseignant seul décide du changement de niveau, ce qui n'est pas négociable. À la fin du semestre, les enseignants saisissent les notes finales et les appréciations qualitatives et valident le changement de niveau.

Tutorat individualisé d'espagnol : entraînement et remédiation

Des tutorats sont proposés pour permettre aux étudiants qui le souhaitent de clarifier un point précis de langue ou de s'entraîner dans une compétence particulière. Dans certains cas, cette remédiation individualisée permet de pallier avec efficacité des difficultés qui pourraient compromettre l'obtention des crédits ou le passage dans le niveau de langue supérieur. Il ne faut donc pas hésiter à profiter de ces créneaux offerts. Le tutorat – préconisé par l'enseignant ou sur demande spontanée de l'étudiant – est assuré **deux fois par semaine** au **laboratoire de langue 306 situé au 56 rue des Saints-Pères**. **Les horaires sont renseignés en début de semestre** : <http://formation.sciences-po.fr/contenu/horaires-tutorats-langues> . **Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable** en écrivant à tutoratslangues.paris@sciencespo.fr.

Les supports pédagogiques

- **Documents recommandés par l'enseignant** (bibliographie et webographie propres à chaque conférence).
- **ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES** (se reporter aux pages 21 à 23 de la charte).

Document de référence

- **Le Cadre européen commun de référence pour les langues** (CECR), Conseil de l'Europe, 2001. [Le niveau B2 de Sciences Po est basé sur le niveau B2 du Cadre].

<http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>

NIVEAU C1 (NIVEAU VISÉ)

Utilisateur expérimenté : niveau autonome.

Les quatre compétences à atteindre

La compréhension orale

- Peut comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Peut comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.

L'expression orale (en continu et en interaction)

- Peut présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant son intervention de façon appropriée.
- Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Peut exprimer ses idées et opinions avec précision et lier ses interventions à celles de ses interlocuteurs.

La compréhension écrite

- Peut comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Peut comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec son domaine.

L'expression écrite

- Peut s'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer son point de vue. Peut écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points jugés importants. Peut adopter un style adapté au destinataire.

Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées en contexte et en tant qu'elles servent les compétences de communication précédemment énumérées. C1 est habile à utiliser les indices contextuels, grammaticaux et lexicaux pour en déduire une attitude, une humeur, des intentions et anticiper la suite.

Étendue et maîtrise du vocabulaire

- Possède une bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical lui permettant de surmonter facilement les lacunes par des périphrases avec une recherche peu apparente d'expressions et de stratégies d'évitement. Bonne maîtrise d'expressions idiomatiques et familières. À l'occasion, petites bévues, mais pas d'erreurs de vocabulaire significatives.

Correction grammaticale

- Peut maintenir constamment un haut degré de correction grammaticale ; les erreurs sont rares et difficiles à repérer.

Maîtrise du système phonologique

- Peut varier l'intonation et placer l'accent phrastique correctement afin d'exprimer de fines nuances de sens.

Maîtrise de l'orthographe

- L'orthographe est exacte à l'exception de quelques lapsus. La mise en page, les paragraphes et la ponctuation sont logiques et facilitants.

Modalités d'évaluation et travail attendu

L'évaluation des quatre compétences se fait selon les modalités du **contrôle continu**. Les critères de notation sont les plus précis possible. Hors travail spécifique à présenter ou à rendre au cours de la semaine, un **travail hebdomadaire régulier** est demandé aux étudiants, et les acquis sont vérifiés par l'enseignant tout au long du semestre. **L'étudiant veille à rendre les travaux dans les délais impartis**. L'implication dans la conférence ainsi que l'assiduité sont également prises en considération. Par ailleurs, la pratique de la langue est adossée à un **contenu culturel**. Ainsi l'évaluation des quatre compétences prend-elle en considération les connaissances transmises lors des conférences (codes sociaux-culturels, civilisation, actualité, interculturalité, etc.) et celles acquises grâce à la lecture ou au visionnage de documents recommandés par l'enseignant (voir bibliographie et webographie propres à chaque conférence).

Chacune des quatre compétences est évaluée sur 20 à la fin du semestre. La compréhension orale, l'expression orale et la compréhension écrite sont notées lors des différentes activités en conférence, l'ensemble aboutissant à une note finale sur 20 pour chacune des trois compétences. **L'expression écrite est évaluée au moins trois fois au cours du semestre, dont deux fois en conférence** ; l'ensemble de ces travaux aboutit à une note sur 20.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant et de lui signaler les insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière de progresser. **La validation** d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés. Malgré une note finale égale et même bien supérieure à 10/20, il est courant que les étudiants s'inscrivent une nouvelle fois dans ce niveau au semestre suivant. Cela n'a pas d'incidence sur l'obtention des crédits. En effet, **l'acquisition de l'ensemble des compétences du niveau C1 demande plus d'un semestre d'apprentissage**.

Lors du dernier cours du semestre, les enseignants communiquent à leurs élèves leur note finale et les informent de l'obtention de leurs crédits ainsi que de leur passage, ou non, dans le niveau supérieur.

L'enseignant seul décide du changement de niveau, ce qui n'est pas négociable. À la fin du semestre, les enseignants saisissent les notes finales et les appréciations qualitatives et valident le changement de niveau.

Tutorat individualisé d'espagnol : entraînement et remédiation

Des tutorats sont proposés pour permettre aux étudiants qui le souhaitent de clarifier un point précis de langue ou de s'entraîner dans une compétence particulière. Dans certains cas, cette remédiation individualisée permet de pallier avec efficacité des difficultés qui pourraient compromettre l'obtention des crédits ou le passage dans le niveau de langue supérieur. Il ne faut donc pas hésiter à profiter de ces créneaux offerts. Le tutorat – préconisé par l'enseignant ou sur demande spontanée de l'étudiant – est assuré **deux fois par semaine** au **laboratoire de langue 306 situé au 56 rue des Saints-Pères**. **Les horaires sont renseignés en début de semestre** : <http://formation.sciences-po.fr/contenu/horaires-tutorats-langues>. **Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable** en écrivant à tutoratslangues.paris@sciencespo.fr.

Les supports pédagogiques

- **Documents recommandés par l'enseignant** (bibliographie et webographie propres à chaque conférence).
- **ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES** (se reporter aux pages 21 à 23 de la charte).

Document de référence

- **Le Cadre européen commun de référence pour les langues** (CECR), Conseil de l'Europe, 2001. [Le niveau C1 de Sciences Po est basé sur le niveau C1 du Cadre].

<http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-ecrl.html>

NIVEAU C2 (NIVEAU VISÉ)

Utilisateur expérimenté : niveau maîtrise.

Les quatre compétences à atteindre

La compréhension orale

- N'a aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour se familiariser avec un accent particulier.

L'expression orale (en continu et en interaction)

- Peut présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider son auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
- Peut participer sans effort à toute conversation ou discussion et est aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Peut s'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, peut faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue.

La compréhension écrite

- Peut lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une œuvre littéraire.

L'expression écrite

- Peut écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Peut rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Peut résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.

Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées en contexte et en tant qu'elles servent les compétences de communication précédemment énumérées.

Étendue et maîtrise du vocabulaire

- Possède une bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical d'expressions idiomatiques et courantes avec la conscience du niveau de connotation sémantique.
- Utilisation constamment correcte et appropriée du vocabulaire.

Correction grammaticale

- Peut maintenir constamment un haut niveau de correction grammaticale même lorsque l'attention se porte ailleurs (par exemple, la planification ou l'observation des réactions de l'autre).

Maîtrise du système phonologique

- Peut varier l'intonation et placer l'accent phrasique correctement afin d'exprimer de fines nuances de sens.

Maîtrise de l'orthographe

- Les écrits sont sans faute d'orthographe.

Modalités d'évaluation et travail attendu

L'évaluation des quatre compétences se fait selon les modalités du **contrôle continu**. Les critères de notation sont les plus précis possible. Hors travail spécifique à présenter ou à rendre au cours de la semaine, un **travail hebdomadaire régulier** est demandé aux étudiants, et les acquis sont vérifiés par l'enseignant tout au long du semestre. **L'étudiant veille à rendre les travaux dans les délais impartis**. L'implication dans la conférence ainsi que l'assiduité sont également prises en considération. Par ailleurs, la pratique de la langue est adossée à un **contenu culturel**. Ainsi l'évaluation des quatre compétences prend-elle en considération les connaissances transmises lors des conférences (codes sociaux-culturels, civilisation, actualité, interculturalité, etc.) et celles acquises grâce à la lecture ou au visionnage de documents recommandés par l'enseignant (voir bibliographie et webographie propres à chaque conférence).

Chacune des quatre compétences est évaluée sur 20 à la fin du semestre. La compréhension orale, l'expression orale et la compréhension écrite sont notées lors des différentes activités en conférence, l'ensemble aboutissant à une note finale sur 20 pour chacune des trois compétences. **L'expression écrite est évaluée au moins trois fois au cours du semestre, dont deux fois en conférence** ; l'ensemble de ces travaux aboutit à une note sur 20.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant et de lui signaler les insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière de progresser. **La validation** d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés. Lors du dernier cours du semestre, les enseignants communiquent à leurs élèves leur note finale et les informent de l'obtention de leurs crédits. À la fin du semestre, les enseignants saisissent les notes finales et les appréciations qualitatives et valident ou non l'obtention du niveau C2.

Tutorat individualisé d'espagnol : entraînement et remédiation

Des tutorats sont proposés pour permettre aux étudiants qui le souhaitent de clarifier un point précis de langue ou de s'entraîner dans une compétence particulière. Le tutorat – préconisé par l'enseignant ou sur demande spontanée de l'étudiant – est assuré **deux fois par semaine** au **laboratoire de langue 306 situé au 56 rue des Saints-Pères**. **Les horaires sont renseignés en début de semestre** : <http://formation.sciences-po.fr/contenu/horaires-tutorats-langues>. **Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable** en écrivant à tutoratslangues.paris@sciencespo.fr.

Les supports pédagogiques

- **Documents recommandés par l'enseignant** (bibliographie et webographie propres à chaque conférence).
- **ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES** (se reporter aux pages 21 à 23 de la charte).

Document de référence

- **Le Cadre européen commun de référence pour les langues** (CECR), Conseil de l'Europe, 2001. [Le niveau C2 de Sciences Po est basé sur le niveau C2 du Cadre].

<http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>

Orientations bibliographiques

Cette bibliographie générale, sommaire et non exhaustive a pour but de donner quelques orientations pour faciliter le travail en autonomie et l'acquisition de connaissances essentielles sur le monde hispanique. **Elle ne remplace pas la bibliographie donnée dans chaque conférence, laquelle doit être privilégiée et amplement mise à profit.**

Catálogo de voces hispánicas Centro Virtual Cervantes

- http://cvc.cervantes.es/lengua/voces_hispanicas/default.htm [Este catálogo ofrece muestras audiovisuales de las principales manifestaciones y variedades de la lengua española, procedentes de todo el mundo hispánico, junto a muestras de las principales lenguas originarias con las que la lengua española convive.]

Diccionarios

- Asociación de Academias de la Lengua Española, *Diccionario de americanismos*: <http://www.asale.org/recursos/diccionarios/damer>
- *Diccionario de la Real Academia Española, Diccionario de la lengua española & Diccionario panhispánico de dudas*: <http://www.rae.es/>
- MOLINER, María Moliner, *Diccionario del uso del español*, Gredos.
- SECO, Manuel, *Diccionario del español actual*, Madrid, Aguilar, 1999, 2 vol.
- *Wordreference*, <http://www.wordreference.com> [español: definición; español-francés; francés-español; español: sinónimos y antónimos; verbos conjugados].

Léxicos

- BARREAU Jean-Louis, *¡Ojo al dato! Dictionnaire français-espagnol / espagnol-français du vocabulaire actuel commenté*, Paris, Editions Publibook, 2013.
- DORANGE, Monica, *Lexique essentiel de l'espagnol*, Paris, Ellipses, 2011 [U otros léxicos de esta autora.]
- LAZCANO, Marc, *Vocabulaire espagnol. Économie, politique, société*, Paris, Armand Colin, 2012.

Gramáticas en francés

- BARBIER, Alyette, RANDOUYER, Françoise, *La grammaire espagnole en fiches*, Paris, Ellipses, 2007.
- DORANGE, Monica, *Grammaire espagnole*, Paris, Ellipses, 2010.
- GERBOIN, Pierre, *Précis de grammaire espagnole*, Paris, Hachette, 2014.

Gramáticas en español

- CASTRO VIUDEZ, Francisca, *Uso de la gramática española: elemental*, Madrid, Edelsa, 2011. [Solucionarios de los ejercicios en Castro Viudez, Francisca, *Uso elemental de la gramática española. Claves*, Madrid, Edelsa, 2012.]
 ____, *Uso de la gramática española: intermedio*, Madrid, Edelsa, 2011 [Solucionarios de los ejercicios en ____, *Uso intermedio de la gramática española. Claves*, Madrid, Edelsa, 2012.]
 ____, *Uso de la gramática española: avanzado*, Madrid, Edelsa, 2011 [Solucionarios de los ejercicios en ____, *Uso avanzado de la gramática española. Claves*, Madrid, Edelsa, 2011.]

Manuales de civilización española e hispanoamericana (esencial)

- COMPAGNON Olivier, GEOFFRAY Marie Laure (dirs.), *Amérique latine 2015-2016*, La Documentation française, collection : Mondes émergents, 2016.
- COVO-MAURICE, Jacqueline, *Introduction aux civilisations latino-américaines*, sous la direction de Bernard Darbord, Paris, Armand Colin, 2015
- DABÈNE, Olivier, LOUAULT, Frédéric, *Atlas de l'Amérique latine : Croissance, la fin d'un cycle*, Editions Autrement, 2016.

Civilización española (historia crítica)

- BARON, Nacima, LOYER, Barbara, *L'Espagne en crise(s). Une géopolitique au XXIe siècle*, Paris, Armand Colin, 2015.
- BENNASSAR, Bartolomé, BESSIÈRE, Bernard, *Espagne. Histoire, société, culture*, la Découverte, 2012.
- PÉREZ, Joseph, JULIÁ Santos, VALDEÓN Julio, *Historia de España*, Austral, 2015.
- PÉREZ LEDESMA, Manuel, SAZ CAMPOS, Ismael, *Del franquismo a la democracia: 1936-2013*, Barcelona, Marcial Pons, 2015.

Civilización latinoamericana (historia crítica)

- DONGHI, Tulio, *Historia contemporánea de América Latina*, Madrid, Alianza Editorial, 2013.
- LANCHI, Charles, *Histoire de l'Amérique hispanique de Bolívar à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- ROUQUIÉ, Alain, *À l'ombre des dictatures. La démocratie en Amérique latine*, Paris, Albin Michel, 2010.
- ROUQUIÉ, Alain, *Amérique latine. Introduction à l'Extrême-Occident*, Paris, Seuil, 1998 (1987).

Prensa clasificada por países, por especialidad + radio y televisión

- <http://www.todalaprensa.com/>
- Radio y televisión española (RTVE), <http://www.rtve.es> (En la rúbrica 'A la carta': series, documentales, reportajes, etc.)

Metodología

- GODET, André, *Última hora. Lire, comprendre et traduire la presse en espagnol*, Paris, Ellipses, 2015.